



Protection en manutention

# TITAN 383



Une protection adaptée à toutes les opérations de manutention légère

## AVANTAGES SPÉCIFIQUES



### Confort

- Excellent confort du support textile (pas de couture au niveau de la surface de travail)



### Durabilité

- Durée de vie prolongée : bonne résistance à l'abrasion



### Protection de la peau

- Protection contre l'humidité et les projections d'huile et de graisse
- Sans substances nocives: sans DMF



### Qualité garantie

- Sans silicone pour éviter les traces, les défauts sur la tôle et le verre avant peinture

## INDUSTRIES

- Industrie mécanique/automobile
- Autres industries

## APPLICATIONS

- Manipulation de pièces mécaniques huilées
- Mécanique de précision
- Fabrication de petit matériel électrique
- Conditionnement
- Travaux de ponçage
- Travail du bois

EN388



3111X

CATÉGORIE 2



DEXTERITÉ

EN420:  
5/5



Protection en manutention

# TITAN 383

## ( LÉGENDES )

EN388	DANGERS MÉCANIQUES				
	NIVEAUX DE PERFORMANCE (X = NON TESTÉ)				
<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>X</b>	
0-4	0-5	0-4	0-4	A-F	P
					Protection contre les chocs (optionnel)
					Résistance à la coupure selon ISO 13997
					Résistance à la perforation
					Résistance au déchirement
					Résistance à la coupure
					Résistance à l'abrasion

## ( DÉTAILS PRODUIT )

Finition intérieure	Support Textile
Finition extérieure	Lisse
Matière	Nitrile
Caractéristique manchette	Poignet tricot
Couleur	Jaune
Tailles Europe	7 8 9 10
Résistivité de surface selon l'EN1149-1 (Valeur dans la surface de la paume à 25% d'humidité relative)	1.4E+10 $\Omega$
Résistance verticale selon EN1149-2 (Valeur dans la surface de la paume à 25% d'humidité relative)	3.0E+9 $\Omega$

## ( DÉTAILS LOGISTIQUES )

Conditionnement	10 paires/sachet 100 paires/carton
-----------------	---------------------------------------

## ( LÉGISLATION )

- Ce produit n'est pas classé dangereux selon le règlement (CE) n°1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil (CLP).
- Ce produit ne contient ni substance préoccupante à des teneurs supérieures à 0.1%, ni substance figurant à l'annexe XVII selon le règlement n°1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil (REACH).
- Attestations UE de type: 0075/014/162/07/18/1374 -Ext 01/07/17
- Délivré par l'organisme agréé nr: 0075 CTC - 4, rue Hermann Frenkel - 69367 Lyon Cedex 07- FRANCE

Edité 04/07/2024